

FP 4 – LA GESTION JURIDIQUE DES MARQUES DE SPORT

COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

DUREE

10h30 heures sur 2 journées

DATE(S)

Nous consulter

HORAIRES :

cf emploi du temps

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière - 13001 Marseille
Possibilité de suivre en visio-
conférence.

ACCESSIBILITE LOCAUX :

locaux accessibles aux personnes à
mobilité réduite.

COUT/TARIF

1295 € nets de taxe
Établissement non soumis à la TVA

ORGANISATION

Interentreprises - Possibilité en intra
(pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation, remise
de :

- Attestation de compétences et de fin de
formation
- Formation validée au titre de la formation
continue des avocats.

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes juridiques de l'utilisation et de la protection des
marques
- Acquérir les notions juridiques fondamentales pour optimiser ses activités
de distribution et de merchandising.
- Connaître les moyens juridiques de lutte contre la contrefaçon et l'ambush
marketing.

PUBLIC

Avocats, directions juridiques, directions commerciales, R&D.

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Pas de prérequis

PROGRAMME

I – Le choix de la marque

- A – Possibilité et distinctivité du signe
- B – Licéité et disponibilité du signe

II – L'acquisition et le maintien de la marque

- A – La demande et procédure d'enregistrement
- B – Le renouvellement de l'enregistrement

III – La disparition de la marque

- A – La renonciation et l'abandon
- B – La nullité de l'enregistrement
- C – La déchéance

IV – La protection de la marque

- A – L'action en contrefaçon de marque
- B – L'action en responsabilité civile
- C – La protection de l'image de marque

V – La marque communautaire

VI – L'exploitation de la marque

- A – L'exploitation directe de la marque
- B – L'exploitation indirecte de la marque



LES + DE LA FORMATION

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier (présentiel)
- Remise support électronique

Responsable de la formation

Jean Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Renseignements pédagogiques

Nathalie LATIL-PENEAU
nathalie.peneau@univ-amu.fr

Renseignements et inscriptions

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04.13.94.21.21

Taux de satisfaction : 99%
Taux de réussite : NC
Taux d'insertion : NC

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

MODALITES d'ACCES : fpc-entreprises@univ-amu.fr

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



INTERVENANT : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille